

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Université Ouverte (U.O.) est une structure collective d'enseignement supérieur dédiée aux activités de formation continue (en abrégé SCES).

En tant que plateforme, nous collaborons avec les établissements d'enseignement supérieur (universités, hautes écoles et promotion sociale), le Forem et l'Ifapme pour organiser et accueillir des formations supérieures de proximité qui répondent aux besoins socio-économiques de la zone de Charleroi Métropole.

Nous développons aussi d'autres activités : activités d'études, organisation de conférences et de colloques, etc.

Ces activités contribuent également au développement d'une culture de l'apprentissage et de la formation tout au long de la vie. Cette dimension est essentielle au développement régional et au progrès, tant individuel que collectif.

Dans son rôle d'incubateur, l'Université Ouverte accompagne un projet de formation depuis l'idée innovante, répondant à un besoin identifié, jusqu'à sa concrétisation. En plus d'un soutien logistique et de la mise à disposition de personnel, elle propose ses compétences dans les processus d'évaluation et d'amélioration des programmes.

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

Laurence DUBUISSON, Assistante administrative
071/202 737 ou mail : dubuisson.laurence@uo-fwb.be

Laurent URBAIN, Gestionnaire de la formation
071/654 860 ou mail : urbain.laurent@uo-fwb.be



ACCÈS

L'UO se situe dans le bâtiment Gramme du Campus UCharleroi. Boulevard Solvay, 31 - 6000 Charleroi

Par l'A54 : sortie Charleroi Nord n°27, à partir du rond-point « marsupilami » prendre la 3^{ème} sortie. Tourner à droite sur la rue Clément Lyon (4^{ème}). Le bâtiment se trouve sur votre droite.

Par le transport en commun : Le bâtiment peut facilement être rejoint via les services du Tec Charleroi, par le bus ou le Métro/ Pour une information complète : <https://www.letec.be/>

LIEU DE LA FORMATION

Université Ouverte de la Fédération Wallonie-Bruxelles (ASBL)
Boulevard Solvay 31, 6000 Charleroi - 071/65 48 30

www.uo-fwb.be



Formation agréée par le
comité de gestion de l'AViQ



GESTION DE SERVICES POUR PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

SESSION 19
2024-2025



Editeur responsable : D. CABIAUX - Exempt de timbre A.R. 19/03/27. Art. 1987

La formation bénéficie des congés-éducation payés
pour les travailleurs de SCP 319.02

CONTEXTE

Différents arrêtés du Gouvernement Wallon instaurent depuis fin 2006, l'obligation pour les cadres des services pour personnes handicapées agréés et subsidiés par l'AViQ (Agence pour une Vie de Qualité), de suivre une formation professionnalisante de 150 heures (Éducateurs Chefs de groupe, Sous-Directeurs) ou de 300 heures (Directeurs).

L'Université Ouverte de la Fédération Wallonie – Bruxelles est un opérateur agréé par le comité de gestion de l'agence afin de dispenser cette formation. Elle est organisée depuis 2009 et propose sa vingtième édition.

PUBLIC CIBLE ET OBJECTIFS

Ce programme est prioritairement adressé aux cadres des services pour personnes handicapées agréés et subsidiés par l'AViQ. Les participants disposeront d'outils (méthodes, grilles d'analyse, références théoriques, ...) et seront capables de les mettre en œuvre dans leur contexte professionnel.

DURÉE

150 heures par volet

MINERVAL ET INSCRIPTION

Inscription à un seul volet (150 H) : 1.150 € (obligation de suivre la première partie minimum).

Inscription à la formation complète (300 H) : 2.150 €. Cette formation est agréée au bénéfice des congés-éducation payés par la SCP 319.02.

Prochaines sessions

- **Volet 1** (*première partie obligatoire pour tous*) : organisé les vendredis, du 4 octobre 2024 au 16 mai 2025 (hors congés scolaires) ;
- **Volet 2** (*obligatoire uniquement pour un poste de direction*) : organisé les mardis, du 17 septembre 2024 au 20 mai 2024 (hors congés scolaires).
- NB : Les deux volets ne doivent pas être suivis en même temps.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est constitué de deux parties de 150 heures de formation chacune à raison d'un jour par semaine. Il agit simultanément sur 4 axes visant une professionnalisation du métier.

1. Contexte sociopolitique, économique et organisationnel :

- introduction à l'analyse des organisations ;
- analyse systémique des organisations ;
- éthique économique et sociale du non-marchand ;
- contexte socioéconomique du non-marchand.

2. Législation et relation du travail :

- négociation et relations sociales ;
- législation et fonctionnement des ASBL ;
- législation sociale et construction d'un règlement de travail ;
- introduction à la législation sur le bien-être au travail.

3. Gestion des ressources humaines, management et communication :

- gestion d'équipes ;
- évaluation du personnel ;
- gestion prévisionnelle des emplois et de compétences ;
- gestion de conflits.

4. Gestion financière et administrative d'un centre pour personnes handicapées :

- gestion administrative liée aux services agréés et subsidiés par l'AViQ ;
- gestion financière liée aux services agréés et subsidiés par l'AViQ ;
- gestion de projets ;
- comptabilité et comptes annuels ;
- analyse financière.

Ces différents modules de formation sont assurés par des formateurs experts du domaine enseigné. La répartition des thématiques est effectuée équitablement entre les 2 volets de la formation, afin d'obtenir pour chacun d'eux, des outils, grilles d'analyses et savoirs pluridisciplinaires.

